Docusign Envelope ID: F22F00F9-F33E-8CDA-8058-82CE35647D22

A.R.V. DÉVELOPPEMENT - A.R.V.D.
Société à Responsabilité Limitée au capital de 256.000 euros
Siège Social : Parc d'Activités des Accrues 51800 SAINTE MENEHOULD
440 134 690 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 MAI 2026

Affectation des résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **894.360,86 euros** de la façon suivante, savoir :

Origine

- Résultat : Bénéfice		894.360,86 €

Affectation

- Allocation d'un **dividende** de Soit 0,1953 € pour chacune des 256.000 parts sociales,	50.000,00 €	
- Le solde étant affecté au compte « Autres réserves »	844.360,86 €	
	894.360,86 €	**894.360,86 €**

Le dividende, s'élevant à 0,1953 € par part sociale, sera mis en paiement aux caisses de la société dans le délai légal. Ce dividende correspond à un revenu à déclarer de même montant, avec un abattement de 40 % pour les personnes y ayant droit.

Il est rappelé que :

- Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (*PFU ou "flat tax"*) non libératoire de 31,4%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 18,6% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1 – taux applicable au 1er janvier 2026)). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (*contribuables célibataires, divorcés ou veufs*) ou 75.000 € (*contribuables soumis à une imposition commune*) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que l'intégralité des revenus distribués sont éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Docusign Envelope ID: F22F00F9-F33E-8CDA-8058-82CE35647D22

Il est en outre rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, savoir :

Exercice	Dividende global distribué	Revenus distribués éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 article 158 du CGI	Revenus distribués non éligibles à cette réfaction
31.12.24	40.000 €	40.000 €	-
31.12.23	40.000 €	40.000 €	-
31.12.22	40.000 €	40.000 €	-

Vote lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 27 mai 2026 :

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme par la Gérante,
Mme Adelina LANTHALER

Signé par :
Adelina LANTHALER
D3CE773D0411409...

Le présent acte est signé électroniquement par l'intermédiaire de la plateforme cryptée et Sécurisée DocuSign à la date de signature indiquée dans le certificat électronique de signature, et conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil. Il est expressément convenu par les associés que la date de signature du présent acte sera réputée être le 27 mai 2026, nonobstant d'éventuelles signatures électroniques apposées à des dates différentes.

Docusign Envelope ID: F22F00F9-F33E-8CDA-8058-82CE35647D22

Signé par :
Adelina LANTHALER
D3CE773D0411409...

ANNEXES

Docusign Envelope ID: F22F00F9-F33E-8CDA-8058-82CE35647D22

Préambule

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 2 539 989,79 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 894 360,86 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Docusign Envelope ID: F22F00F9-F33E-8CDA-8058-82CE35647D22

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

L'entreprise satisfaisant à deux des trois critères fixés à l'article 17 du décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 modifié :

- total bilan inférieur ou égal à 3 650 000 euros
- chiffre d'affaires inférieur ou égal à 7 300 000 euros
- nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice inférieur ou égal à 50

et conformément à l'avis 2005-D du Conseil National de la Comptabilité, l'amortissement des immobilisations non décomposables continue d'être pratiqué sur leur durée d'usage, avec l'utilisation du mode dégressif pour les biens y ouvrant le droit en application de la législation fiscale.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée et individualisée.

Les durées d'usage retenues pour l'évaluation des amortissements sont principalement les suivantes :

Agencements, aménagements des terrains	**10 ans**
Agencements, aménagements, installations	**de 03 à 05 ans**
Mobilier	**10 ans**
Batiments	**30 ans**
Installations et agencements des constructions	**de 10 à 20 ans**

Docusign Envelope ID: F22F00F9-F33E-8CDA-8058-82CE35647D22

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Autres faits caractéristiques

La société est placée sous le régime de l'intégration fiscale.
Selon les termes de la convention d'intégration fiscale en place, la filiale intégrée supporte l'impôt à l'identique du régime de droit commun.

Présentation des Etats financiers

Changement de règlementation comptable

Le règlement ANC N°2022-06 du 4 novembre 2022 sur la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 apporte les principales évolutions suivantes :

- La suppression de la technique des transferts de charges ;
- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel.

A compter du 1er janvier 2025, le résultat exceptionnel comprend uniquement :

- Les produits et les charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel ;
- Les écritures comptables d'origine purement fiscale, telles que définies et prévues par les règlements ANC, et les écritures liées à des corrections d'erreur ou à une charge relative à un changement de méthode comptable enregistrée en résultat pour en assurer sa déductibilité fiscale.

La suppression de la technique des transferts de charges a eu une incidence sur les comptes annuels 2025.
Avec la suppression de la technique des transferts de charges, les refacturations de charges sont présentées dans le compte de résultat d'exploitation.

Présentation des Etats Financiers

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent sont obligatoirement présentés selon les modèles introduits par le règlement ANC N°2022-06.

Docusign Envelope ID: F22F00F9-F33E-8CDA-8058-82CE35647D22

Bilan : l'actif

	Bilan au 31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort/prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Actif immobilisé				
• **Immobilisations incorporelles**				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes				
• **Immobilisations corporelles**				
Terrains	203 777,72	14 296,96	189 480,76	191 658,53
Constructions	638 915,92	174 553,91	464 362,01	490 205,04
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 977,81	4 527,27	450,54	616,37
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
• **Immobilisations financières**				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Participation	594 332,00		594 332,00	594 332,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**1 442 003,45**	**193 378,14**	**1 248 625,31**	**1 276 811,94**
Actif circulant				
• **Stocks**				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
• **Créances**				
Créances clients et comptes rattachés	40 773,55		40 773,55	53 947,43
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	1 647,15		1 647,15	7 979,16
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	262 884,00		262 884,00	71 267,00
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 365,71		2 365,71	2 035,94
. Autres	437 067,94		437 067,94	
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
. Actions propres				
. Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 250 590,93		1 250 590,93	822 462,74
ACTIF CIRCULANT	**1 995 329,28**		**1 995 329,28**	**957 692,27**
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif				
TOTAL ACTIF	**3 437 332,73**	**193 378,14**	**3 243 954,59**	**2 234 504,21**

Signé par : Adelina LANTHALER D3CE773D0411409...

Docusign Envelope ID: F22F00F9-F33E-8CDA-8058-82CE35647D22

Signé par :
Adelina LANTHALER
D3CE773D0411409...

Bilan : le passif

	Bilan arrêté au	
	31/12/2025	**31/12/2024**
Capitaux Propres		
Capital (dont versé : 256 000,00)	256 000,00	256 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
• **Réserves**		
Réserve légale	25 600,00	25 600,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 310 633,87	949 798,10
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**894 360,86**	**400 835,77**
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**2 486 594,73**	**1 632 233,87**
• **Autres fonds propres**		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
• **Provisions pour risques et charges**		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
• **Emprunts et dettes**		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	404 128,62	460 091,26
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 262,31	12 347,85
Dettes fiscales et sociales	80 604,57	55 018,80
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		7 979,16
Autres dettes	258 364,36	66 833,27
Produits constatés d'avance		
DETTES	**757 359,86**	**602 270,34**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif		
TOTAL PASSIF	**3 243 954,59**	**2 234 504,21**

Docusign Envelope ID: F22F00F9-F33E-8CDA-8058-82CE35647D22

Signé par :
Adelina LANTHALER
D3CE773D0411409...

Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2025			Exercice précédent 31/12/2024	Variation absolue
	France	Exportations	Total	Total	Total
Ventes de marchandises					
Production vendue	54 889,19		54 889,19	69 476,38	-14 587,19
Chiffres d'affaires Nets	**54 889,19**		**54 889,19**	**69 476,38**	**-14 587,19**
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions					
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					
Autres produits			85 542,65	51 174,31	34 368,34
Total des produits d'exploitation			**140 431,84**	**120 650,69**	**19 781,15**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises					
Variation de stocks					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes			6 053,98	3 923,20	2 130,78
Impôts, taxes et versements assimilés			8 602,51	9 029,94	-427,43
Salaires			54 421,94	44 784,16	9 637,78
Cotisations sociales			19 822,88	16 819,93	3 002,95
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			28 186,63	28 130,60	56,03
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Autres charges			0,62	0,35	0,27
Total des charges d'exploitation			**117 088,56**	**102 688,18**	**14 400,38**
Y compris :					
Redevances de crédit-bail mobilier					
Redevances de crédit-bail immobilier					
RESULTAT D'EXPLOITATION			**23 343,28**	**17 962,51**	**5 380,77**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers					
De participation			877 153,85	389 846,16	487 307,69
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits des cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					
Total des produits financiers			**877 153,85**	**389 846,16**	**487 307,69**
Charges financières :					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					
Intérêts et charges assimilées			6 136,27	6 972,90	-836,63
Différences négatives de change					
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements					
Total des charges financières			**6 136,27**	**6 972,90**	**-836,63**
RESULTAT FINANCIER			**871 017,58**	**382 873,26**	**488 144,32**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			**894 360,86**	**400 835,77**	**493 525,09**
Produits exceptionnels					
Total des produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles					
Total des charges exceptionnelles					
RESULTAT EXCEPTIONNEL					
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices					
Total des Produits			**1 017 585,69**	**510 496,85**	**507 088,84**
Total des charges			**123 224,83**	**109 661,08**	**13 563,75**
RESULTAT NET			**894 360,86**	**400 835,77**	**493 525,09**